

Hauts-de-France, Nord  
Landas  
place Sadi-Carnot

## **Ancienne école primaire, mairie et corps de garde de Landas, actuellement foyer rural**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA59002744  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2007  
Cadre de l'étude : inventaire topographique PNR Scarpe-Escaut  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : mairie, école primaire, corps de garde  
Destinations successives : mairie, école primaire, corps de garde, foyer  
Parties constituantes non étudiées : logement

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1818, C, 1649 ; 1876, C, 340 ; 2003. C 211 à 214

### **Historique**

En 1826, le maire fait part au sous-préfet de l'état sanitaire désastreux de la maison commune : le "vieil édifice" se trouvant sur la place publique menace ruine, la "situation défectueuse" peut causer "chute et accident grave". Sa démolition permettrait "d'agrandir la place publique ou à y reconstruire une nouvelle maison dès que la commune sera moins chargée d'imposition." La même année, le préfet autorise la commune à procéder "... à la mise en vente des matériaux composant [la] maison commune (ditte les Hales) au plus offrant [...] L'adjudicataire sera tenu d'avoir entièrement effectué la démolition au 15 septembre prochain [et] d'avoir évacuer (sic) tous les matériaux..." La vente est adjugée au profit du sieur Bazin pour 305 francs. Un devis-expertise du maçon-entrepreneur Louis Deltombe renseigne succinctement sur les dispositions et l'état de l'édifice : le toit est à deux versants en panne, les "murs ont été bâtis avec de mauvaise brique et mauvais mortier [...] les murs sont pourris, salpêtrés et lézardés [...] il menace la plus grande ruine..." (sic). (AD Nord, série O330/92). Le 15 avril 1835, l'architecte Dislère, de Douai, réalise un premier devis (AD Nord, série O330/24) d'un édifice en rez-de-chaussée surélevé couvert d'un toit à croupe avec logement de l'instituteur servant occasionnellement de corps de garde, maison commune et école primaire. Chacune des parties possède sa propre entrée, reliées par un vestibule commun. Le projet de la façade est d'inspiration néoclassique : la porte centrale est encadrée de pilastres doriques avec entablement surmonté d'un fronton triangulaire. Les portes latérales possèdent une large imposte vitrée en plein-cintre. Les matériaux prévus sont le grès pour le soubassement, la brique, la brique enduite et le calcaire blanc des carrières d'Hordain. Le projet ne satisfait ni la Commission départementale des bâtiments civils (avril 1836), qui juge le projet trop coûteux, notamment la travée centrale à pilastres, ni les instituteurs qui écrivent au maire que "c'est à peine que nous avons eu connaissance de l'exiguïté de la salle en question (29 m<sup>2</sup>) or comme l'expérience prouve qu'un élève ne peut occuper moins de 56 dm<sup>2</sup>, le local ne pourra contenir que 51 élèves. Cependant, il est constant que 300 garçons environ fréquentent les écoles en hiver". Le conseil municipal n'est pas satisfait non plus du projet (juillet 1836) : la salle de classe est trop exigüe, le stockage des archives sous le comble constitue une mauvaise solution. Dislère présente un nouveau projet le 31 décembre 1836, prenant en compte les diverses remarques. Un ancien bâtiment est alors détruit et la construction de l'école commence. La réception du chantier a lieu le 1er septembre 1838. En janvier 1858, l'architecte Lejuste, de Douai, construit une nouvelle classe, celle de 1838, devenue trop petite, étant transformée en chambre, afin d'agrandir le logement de l'instituteur. L'architecte Dosse reçoit les travaux en 1861. En février 1892, l'architecte Bateau,

de Lille, donne un projet pour la construction d'une nouvelle classe ; il reçoit les travaux en décembre 1893. Une nouvelle école de garçons est construite en 1936 à côté de l'école de filles, actuelle place Roger-Salengro. L'ancienne école est alors réaffectée à divers usages communaux. Le bâtiment de 1838 est restauré au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

Période(s) principale(s) : 2<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle, 4<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle

Dates : 1838 (daté par source), 1858 (daté par source), 1892 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Dislère (architecte, attribution par source), Lejuste (architecte, attribution par source),

Dosse (architecte, attribution par source), Carlos Batteur (architecte, attribution par source)

## Description

Le bâtiment principal donne sur la place du village. Il est implanté en biais contre l'extrémité du flanc nord-est de l'église. Les anciennes salles de classe sont construites sur l'arrière et jouxtent le cimetière. Un rang de maisons édifié dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle occulte la façade latérale est. Il est bâti en brique, sur soubassement en grès (?) réparé en ciment vers 1930-1940. L'édifice est peu orné : une corniche, un cordon en brique saillante et un bandeau en calcaire séparant les deux niveaux d'élévation en façade principale. Cette dernière se compose de 4 travées de largeurs différentes formant deux parties distinctes avec leur entrée indépendante : la porte de gauche donne accès à la mairie actuelle (autrefois logement de l'instituteur et escalier d'accès à la salle du conseil municipal située au-dessus de la salle de classe) et la porte du foyer rural (initialement prévue pour la salle de classe). Les façades latérales sont régulièrement percées de fenêtres et de baies aveugles (et obturées sur la façade est). La toiture à longs pans en ardoise de fibro-ciment est encadrée par les pignons découverts maçonnés en épis.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire ; enduit

Matériau(x) de couverture : matériau synthétique en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans

## Statut, intérêt et protection

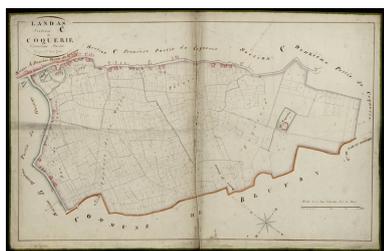
Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Nord : Série P31/447 : cadastre de 1876.

## Illustrations



Situation sur le cadastre de 1818.  
Phot. Cyril Cailleau (reproduction)  
IVR31\_20055907405NUCA



Situation sur le cadastre de 1876.  
Phot. Cyril Cailleau (reproduction)  
IVR31\_20055907406NUCA



Vue générale de la façade principale depuis la place.  
Phot. Philippe Dapvriil  
IVR31\_20085901094X



Vue de trois quarts depuis l'église.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR31\_20095901356VA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Landas (IA59002060) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Landas

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cyril Cailleau, Sophie Luchier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut



Situation sur le cadastre de 1818.

IVR31\_20055907405NUCA

Auteur de l'illustration : Cyril Cailleau (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escaut ; (c) Département du Nord - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur le cadastre de 1876.

IVR31\_20055907406NUCA

Auteur de l'illustration : Cyril Cailleau (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escaut  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la façade principale depuis la place.

IVR31\_20085901094X

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvriil

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escaut  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois quarts depuis l'église.

IVR31\_20095901356VA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escaut  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation